

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

L'ACCVM félicite M^{me} Sarah P. Bradley de sa nomination comme ombudsman et chef de la direction de l'OSBI

Toronto (Ontario), le 5 août 2015 – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) félicite Madame Sarah P. Bradley de sa nomination comme ombudsman et chef de la direction de l'OSBI (Ombudsman des services bancaires et d'investissement).

En réponse à l'annonce d'aujourd'hui, le président et chef de la direction de l'ACCVM, Ian Russell, a déclaré :

M^{me} Bradley bénéficie d'une grande réputation comme participante à un organisme de réglementation et elle est chevronnée dans les domaines de la réglementation des valeurs mobilières, de l'élaboration des politiques publiques, du droit des affaires, de la gouvernance, des obligations fiduciaires des entreprises et du droit commercial. Jusqu'à tout récemment, M^{me} Bradley était présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Nova Scotia Securities Commission. Elle a été vice-présidente du conseil d'administration des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et membre du Forum canadien conjoint des autorités de réglementation du marché financier. Elle est aussi professeure agrégée à la Faculté de droit Schulich de l'Université de Dalhousie.

L'OSBI a besoin d'une telle expérience aussi vaste que solide pour le diriger en cette période critique de changements réglementaires complexes qui touchent le cadre réglementaire actuellement en vigueur et qui découleront de l'arrivée prochaine de l'Autorité pour la réglementation des marchés des capitaux (ARMC).

Sarah P. Bradley connaît l'importance de mettre en place un service d'ombudsman efficace dans le secteur des valeurs mobilières afin de susciter la confiance et la participation au marché des investisseurs de détail et pour que le secteur y participe et l'appuie. L'ACCVM et ses 148 sociétés membres se félicitent de cette nomination et nous avons l'intention de travailler en étroite collaboration avec M^{me} Bradley lorsqu'elle occupera ses nouvelles fonctions à l'automne.

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et

de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [148 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM](#) exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis

Responsable des communications

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)

416 320-6920 – cellulaire

mgotzamanis@iiac.ca